COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

LA PLAGNE
TARENTAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MACOT LA PLAGNE EN VUE DE LA MODIFICATION DE L'OAP N°1 « FONTAINE »

En application des dispositions de l'arrêté n°2025-448 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 01/10/2025, le projet de modification de droit commun n°3 du PLU de la commune déléguée de Macot la Plagne sera soumis à enquête publique du **mercredi 22 octobre 2025 à 8h30 au mercredi 5 novembre 2025 à 17h, soit 15 jours.**

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de LA PLAGNE TARENTAISE délibèrera au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver la modification de droit commun n°3 du PLU de la commune déléguée de Macot la Plagne, éventuellement ajustée pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci.

Par décision n°E28000203/38, en date du 03 septembre 2025, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean CAVERO en tant que commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables :

En mairie principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne Place du Général de Gaulle – 73210 LA PLAGNE TARENTAISE :

- du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

En version dématérialisée :

- sur le site internet de la mairie : https://www.laplagne-tarentaise.fr
- sur le registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/6742/

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

A la mairie de principale de LA PLAGNE TARENTAISE située sur la commune déléguée de Macot la Plagne, aux horaires suivants :

- Le lundi 27 octobre 2025 de 8h30 à 12h00
- Le mercredi 5 novembre de 14h00 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :

- sur le registre d'enquête en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- par courrier à l'adresse postale suivante : Modification de droit commun n°3 - Monsieur le commissaire enquêteur Mairie de la Plagne Tarentaise – Place Charles de Gaulle – CS 5004 - 73216 Aime Cedex ;
- sur le registre d'enquête dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/6742/
- par voie électronique : enquete-publique-6742@registre-dematerialise.fr

Toutes les observations, propositions, inscrites sur le registre papier ou dématérialisé ainsi que celles transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé https://www.registre-dematerialise.fr/6742/ et donc visibles par tous.

Impression l'edelweiss